



Comité Départemental du Finistère
de tir à l'arc
Frédéric MICHEL
2 Hent Poull Crémenet
29390 SCAER
frederic.michel@archers-des-avens.fr

le 29 Novembre 2024

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
LE VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 A 19H00
à CHATEAULIN**

Appels des clubs :

Présents : Quimper, Quimperlé, Concarneau, Plourin Les Morlaix, Logonna Daoulas, Saint Pol de Léon, Plounéour-Trez, Châteauneuf du Faou, Guipavas, Guilers, Bohars, Plouédern, Crozon, Saint Renan, Riec sur Belon, Plogastel Saint Germain, Plougasnou, Tréméoc, La Roche Maurice.

Absents : Plobannalec Lesconil, Briec, Clohars Carnoet, Guiclan, Landeda.

Excusés : Brest, Landivisiau, Querrien.

Personnes du bureau du comité départemental présentes : Frédéric Michel, Tony Bothorel, Monique Salaün Le Baut, Isabelle Le Roux, Jean-Pierre Lalouer, François Ecobichon, Jean-jacques Uhel.

Excusé : Noël Berlemont Mauriac

Ordre du jour : Mot du Président / Commission trésorerie / Commission sportive départementale / Challenge poussins/Benjamins / Challenge de l'école de tir / Le Trophée des mixtes / les labels / Election des membres du conseil d'administration du CD29 / Questions diverses.

1/ Mot du Président :

le président remercie l'assistance d'être présent à l'assemblée et liste l'ordre du jour de la présente assemblée.

Il annonce un effectif actuel de 1465 inscrits à ce jour, augmentation par rapport à l'année dernière à la même période. On est arrivé au record de l'année 2021 alors que nous sommes qu'en début de saison. Le record devrait être battu.

32 % de femmes

29 % de jeunes encore en baisse.

Pour le comité régional, 5505 inscrits à ce jour, le Finistère représente 26,5 % des effectifs.

2/ Commission trésorerie :

Bilan 2023-2024 : 12375,81 euros en dépenses, 12241,74 euros en recette

Déficit de 134,07 euros.

La trésorière propose que les bons d'achat donnés aux trois vainqueurs des challenges débutants et poussins, soit diminuée car cela représente un budget assez important pour un bénéfice pas vraiment évident. Ces bons d'achat était une prime pour attirer les clubs à participer à ces challenges. Ce qui n'est pas le cas.

L'assemblée prend acte et indique qu'il préférerait que le montant des bons d'achat soit gardé pour les challenges poussins qui attirent plusieurs clubs et un nombre important de poussins et benjamins première année, par contre, la participation des club pour le challenge de l'école de tir reste très limitée : 5 clubs en 2024 pour la finale départemental et 4 clubs en 2023,

Au 31/08/2024 : 18006,21 euros en banque,

Le bilan financier 2023-2024 et le bilan prévisionnel 2024-2025 sont approuvés à l'unanimité.

3/ Commission sportive départementale :

29,5 % de jeunes encore diminution.

32,4 % de femmes, on arrive au record de 2023.

Les clubs finistériens ont organisés 53 concours (salle, extérieurs, parcours,...), le même nombre que l'année dernière, correspondant à 18 clubs.

547 compétiteurs dans le Finistère soit 38 % de compétiteurs par rapport au total des adhérents et 3 clubs qui n'ont participé à aucune compétition.

36 % de jeunes compétiteurs qui ne représentent que 12 clubs emmenant 5 jeunes minimum.

- Pour les Championnats de France par équipe :

- ➔ en tir TAE International en finale DR : participation de Guilers en classique femme qui a pris la 11ème place et reste en DR puis Plourin les Morlaix en arc à poulie homme qui a pris la 18ème place et reste également en DR.
- ➔ En tir Campagne : Vice-champion de France pour l'équipe masculine de Plourin les Morlaix, et Riec sur belon qui a pris la 12ème place.
En équipe mixte : 3ème place pour Guilers en arc nu et 5ème place pour Plourin les Morlaix aussi en arc nu.
- ➔ En tir 3D : Equipe femmes de Guilers à la 13ème place, équipe homme de Plourin les Morlaix a fait un podium à la 3ème place,
En équipe mixte : 5ème place pour Guilers en arc nu et 4ème place pour Plourin les Morlaix également en arc nu.

- Les médailles Finistériennes aux championnats de France individuels : 63 participants représentant 12 clubs et 12 médaillées.

* **En tir en salle à 18m :**

en 1ère place pour Eliette LALOUER (Guilers) en arc classique

* **En tir Nature :**

en 1ère place Patrick JUMPERTZ (Guilers) en arc nu

* **En tir sur cibles 3D Elite :**

en 2è place Eliette LALOUER (Guilers) en arc nu

en 3è place Félicien CREVOISIER (Plourin les Morlaix) en arc nu

* **En tir sur cibles 3D Jeunes :**

en 1ère place Maelwenn LALOUER (Guilers) en arc nu

* **En tir campagne jeunes :**

en 1ère place Maelwenn LALOUER (Guilers) en arc nu
en 3ème place Pauline LESCOP (Guilers) en arc libre
en 3ème place Coraline ABIVEN (Guilers) en arc classique

* **En tir campagne Elite :**

en 1ère place Félicien CREVOISIER (Plourin les Morlaix) en arc nu

* **En tir campagne adultes :**

en 1ère place Eliette LALOUER (Guilers) en arc classique

en 1ère place Patrick CARRER (Riec sur Belon) en arc nu

* **En TAE National :**

en 2ème place Emmanuel MEIGNEN (Plogastel Saint Germain) en arc nu

- En ETARB (école de tir à l'arc Bretons) : la 2ème place pour Guilers, la 4ème place pour le club de Plourin les Morlaix et la 8ème place pour le club de Logonna daoulas.

- En CRJNR (classement de référence jeunes de niveau régional) classement pour les performances individuel jeunes sur le tir en TAE international. Comptage fait suivant le classement des jeunes participants aux TNJ et aux championnats de Bretagne et de France en TAEi : deux jeunes de Plourin les Morlaix, Gabriel NECTOUX a été classé à la 1ère place ainsi que Nicolas KAYSER qui prends aussi la 1ère place (classement Bretagne),

- Dans les différents championnats de Bretagne, 19 clubs du Finistère (même nombre que l'année dernière) ont obtenus au moins une médaille, cela représente 31 % des médailles totales : en plus grands nombres de médailles, on peut citer Guilers, Plourin les Morlaix, Riec sur Belon, Saint Pol de Léon et Logonna Daoulas.

→ Le calendrier :

En salle : le CD29 par équipe et double mixte à QUIMPER

le CD 29 individuel à PLOGASTEL SAINT GERMAIN

En extérieure : le CD29 de tir campagne à GUILERS le 19 et 20 Avril

le CD29 de TAE National à SAINT POL DE LEON le 22 Juin

le CD29 de TAE International peut être à QUIMPER

le CD29 de tir 3D à BOHARS le 7 et 8 Juin

le CD29 de tir Nature à QUERRIEN le 12 et 13 Avril.

→ Les médailles de bénévoles :

Chaque club peut demander une ou des médailles pour leur(s) bénévole(s) méritant (dirigeant, arbitre, entraîneur ou bénévole). Il suffit de le demander sur le site de la fédération (en espace dirigeant). Les prochaines demande doit être faite entre le 13 janvier et le 2 février 2025. La ou les médailles sont envoyés directement par courrier à l'adresse du club.

Cette année, 6 clubs du Finistère ont fait la demande pour une ou deux personnes.

4/ trophée des mixtes :

en 2024, épreuve en salle à SAINT POL DE LEON, participation de 23 équipes représentant 9 clubs.

La sélection des équipes qui ont participés au trophée National : en classique, équipe de Guilers / en arc nu, équipe de Landivisiau / en poulie, équipe de Crozon / en débutant, équipe de Quimper.

La meilleure classée est l'équipe arc nu de Landivisiau qui a pris la 12ème place.

En 2025, l'épreuve aura lieu à CROZON, le 5 Avril 2025.

5/ challenge poussins.Benjamins :

Challenge départemental 2024 : 1ère place pour Guilers, 2ème place pour Crozon, 3è place pour Plourin les Morlaix, 4è place pour Landivisiau, 5è place pour St Pol de Léon,

Challenge régional de Bretagne à Auray : 1ère place pour Guilers et 6è pour Saint Pol de Léon.

Challenge départemental 2025 : Le challenge commence par Guilers le 14 décembre, Plougasnou le 15 Mars, le 17 Mai à Saint Pol de Léon et se termine à Saint Renan le 25 mai par la finale Départementale.

Le championnat de Bretagne aura lieu à Lannion le 29 Mars.

6/ challenge des écoles d'arc :

Le challenge des débutants, 1ère année de licence, classement individuel et par équipe. L'équipe doit comporter au moins 4 archers, dont au moins une femme et un jeune.

Challenge départemental 2024 : 1ère place pour Guilers, 2ème place pour Saint Pol de Léon, 3è place pour Plouedern, 4è place pour Saint Renan et 5è place pour Plourin les Morlaix.

Challenge régional de Bretagne à Auray : 4ème place pour Quimper, 5ème place pour Guilers, 6ème place pour Plourin les Morlaix et 11ème place pour St Pol de Léon.

Challenge départemental 2025 : Le challenge commence par Plouedern le 29 Novembre, Guilers le 14 décembre, le 22 Février à St Pol de Léon, le 16 Mars à Plougasnou et se termine par Saint Renan le 25 mai par la finale Départementale.

Le championnat de Bretagne aura lieu à Lannion le 30 Mars.

7/ Labels :

Renouvellement du label Brest (label espoir), Guilers (label ambition), Plourin les morlaix (label ambition).

Jusqu'à fin 2025 : Saint Renan (label ambition), Plougasnou (label ambition)

8/ Divers :

Une formation sur le logiciel Résult'arc a été organisé le 9 Novembre 2024, il y avait une dizaine de participants, tous étaient très content de cette formation.

9/ Election des membres du conseil d'administration du CD29 :

Les bulletins de vote ont été distribués en début d'assemblée suivant le nombre d'adhérents par club (1 bulletin pour 10 adhérents jusqu'à 69 adhérents puis 1 de plus de 70 à 100 adhérents puis 1 de plus de 100 à 150 adhérents) représentant 94 voix distribués aux clubs présents à l'assemblée.

Huit candidats pour 9 membres à élire :

- Noël BERLEMONT MAURIAC (Landivisiau)
- Ségolène NECTOUX (Plourin les Morlaix)
- Tony BOTHOREL (Saint Pol de Léon)
- Jean-pierre LALOUER (Guilers)
- Isabelle LE ROUX (Saint Renan)
- Frédéric MICHEL (Riec sur Belon)
- Monique SALAUN-LE BAUT (Logonna Daoulas)
- Jean-Jacques UHEL (Tréméoc)

Election sous urne : dans l'urne, on compte 94 voix :

- Noël BERLEMONT MAURIAC (Landivisiau) : 55 voix
- Ségolène NECTOUX (Plourin les Morlaix) : 89 voix
- Tony BOTHOREL (Saint Pol de Léon) : 94 voix
- Jean-pierre LALOUE (Guilers) : 94 voix
- Isabelle LE ROUX (Saint Renan) : 94 voix
- Frédéric MICHEL (Riec sur Belon) : 87 voix
- Monique SALAUN-LE BAUT (Logonna Daoulas) : 93 voix
- Jean-Jacques UHEL (Tréméoc) : 91 voix

A la majorité, les huit candidats sont élus.

L'assemblée se clôture à 20h30.

Secrétaire : Isabelle LE ROUX



Président : Frédéric MICHEL



Lors de la réunion du conseil d'administration le Mardi 12 Novembre à 20h00, le comité directeur du comité départemental du Finistère élu ont débattu en visio conférence pour élire les fonctions de chaque membre :

Présent : Ségolène NECTOUX, Tony BOTHOREL, Jean-pierre LALOUE, Isabelle LE ROUX, Frédéric MICHEL, Monique SALAUN-LE BAUT, Jean-Jacques UHEL

Excusé : Noël BERLEMONT MAURIAC

Est élu à l'unanimité :

- Tony BOTHOREL: Président
- Frédéric MICHEL : Vice-président
- Monique SALAUN- LE BAUT : trésorière
- Isabelle LE ROUX : Secrétaire
- Ségolène NECTOUX : Secrétaire adjointe
- Jean-Pierre LALOUE : responsable de la commission sportive départementale
- Jean-Jacques UHEL : membre
- Noël BERLEMONT MAURIAC: membre